

15.00 crédits

**Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !**

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Dans le cadre du <b>mémoire</b>, les étudiant-es sont amené-es :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>démontrer leur maîtrise disciplinaire autour d'un problème ou d'une question relative au travail ;</li> <li>approfondir cette question en combinant deux approches disciplinaires distinctes ;</li> <li>démontrer leur capacité à construire un questionnement et une argumentation justifiée sur base de textes scientifiques rigoureusement référencés.</li> </ul> <p>Ils ou elles réalisent une dissertation, ou « paper », portant sur une thématique qui s'inscrit dans une discipline majeure et qui intègre les apports d'une deuxième discipline (mineure) enseignée à l'École des sciences du travail.</p>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Eu égard au référentiel AA du programme de master en sciences du travail, cette activité contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants :</p> <p>A.1. Connaître et pouvoir appliquer les fondements théoriques disciplinaires liés aux questions du travail.</p> <p>A.2. Comprendre et se conformer aux exigences de rigueur scientifique dans l'étude des sciences du travail.</p> <p>A.3. Se situer dans les courants disciplinaires en sciences humaines.</p> <p>A.4. Comprendre les paradigmes fondateurs et interprétatifs des sciences du travail</p> <p>B.1. Mener une analyse disciplinaire des problèmes du travail et de l'emploi en identifiant les enjeux, les acteurs et le contexte.</p> <p>B.2. Comprendre et analyser les tendances et les évolutions à l'oeuvre dans le monde du travail et dans les discours des spécialistes et des acteurs.</p> <p>C.1. Mettre en pratique les savoirs théoriques et les articuler avec les pratiques de terrain.</p> <p>C.2. Contribuer à professionnaliser les pratiques de terrain.</p> <p>C.3. Porter un regard critique sur les pratiques professionnelles.</p> <p>C.4. Transformer une demande sociale (individuelle ou collective) en projet réaliste (au point de vue théorique, contextuel et de sa mise en oeuvre).</p> <p>1 E.1. S'impliquer dans la construction de ses propres savoirs :</p> <p>E.2. Développer et faire preuve d'esprit critique.</p> <p>E.3. Communiquer oralement et par écrit, de façon claire, structurée et argumentée.</p> <p>A la fin de cette activité, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>analyser, de manière disciplinaire, un problème du travail ;</li> <li>comprendre et expliquer les complémentarités de deux perspectives disciplinaires différentes autour d'un même sujet ;</li> <li>présenter et expliquer, de manière synthétique, une problématique des sciences du travail (thème, évolutions, enjeux, actions possibles, critique de celles-ci) à un public profane ;</li> <li>problématiser une thématique des sciences du travail dans le cadre d'une démarche scientifique ;</li> <li>synthétiser une littérature scientifique et de la questionner ;</li> <li>présenter un travail écrit rigoureux et concis présentant la réflexion inhérente au travail de mémoire (argumentaire et analyse des sources) ;</li> <li>présenter, oralement, les principales réflexions présentées dans le mémoire, et défendre le projet en répondant aux questions d'experts.</li> </ul>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation du mémoire est réalisée lors de la défense orale de manière conjointe par le promoteur ou la promotrice ainsi qu'un lecteur ou une lectrice dont la discipline correspond à la « mineure » du mémoire. C'est le moment où l'étudiant-e peut présenter son analyse, en discuter avec des académiques des deux disciplines impliquées (majeure et mineure) et répondre à des questions sur son travail.</p> <p>En cas de travail de fin d'études réalisé en binôme, les modalités d'évaluation des contributions individuelles seront explicitement définies dans le projet de mémoire.</p>

Méthodes d'enseignement	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Définir une discipline majeure : le sujet est choisi de manière autonome par l'étudiant. L'étudiant peut s'inspirer des domaines de compétences et des thématiques proposées par chacun des professeurs dans la liste des promoteurs disponible sur la plateforme Moodle des mémoires de l'EST (les professeurs pourront éventuellement proposer des thèmes spécifiques).</li> <li>2. Il est nécessaire de cerner une problématique particulière dans la discipline majeure. Définir une problématique implique d'être capable d'interroger un sujet pour en faire surgir un ou plusieurs problèmes. La problématique est une question que l'on se propose d'instruire et qui prête à discussion. La problématique choisie est abordée principalement à travers la discipline majeure</li> <li>3. Une stratégie argumentative est ensuite construite afin de répondre à la question de manière logique et cohérente. Il s'agit de réaliser dans un premier temps une synthèse des connaissances scientifiques de la discipline majeure choisie en soulignant les différentes perspectives. La revue de littérature est suivie d'une analyse personnelle de la problématique qui consiste notamment à préciser et mettre en évidence les enjeux et d'en tirer des implications au regard de la discipline et du contexte actuel.</li> <li>4. La problématique majeure est complétée par des apports empruntés dans une seconde discipline (mineure) enseignée à l'Ecole des sciences du travail.</li> <li>5. Le travail de fin d'études peut être réalisé seul ou en binôme moyennant l'accord du promoteur ou de la promotrice.</li> </ol>
Contenu	<p>Le travail de fin d'études consiste en la rédaction d'une dissertation qui vise à produire une analyse d'un problème lié au monde du travail par le biais d'une argumentation et réflexion personnelle. La dissertation est ancrée dans une discipline majeure (sociologie, droit, gestion, économie, psychologie, etc.) et aborde un problème selon les perspectives de la discipline choisie, tout en y intégrant les apports d'une seconde discipline (mineure).</p> <p>Produire une réflexion personnelle ne signifie pas développer une opinion individuelle mais plutôt élaborer une explication argumentée d'une problématique à partir des connaissances scientifiques et de faits avérés. Il ne s'agit pas non plus d'un exercice purement abstrait car l'argumentation se base sur des éléments puisés d'abord dans la littérature scientifique et dans des faits actuels.</p>
Ressources en ligne	<p>Plateforme des mémoires de l'Ecole des sciences du travail : <a href="https://moodleucl.uclouvain.be/course/view.php?id=8360#section-0">https://moodleucl.uclouvain.be/course/view.php?id=8360#section-0</a></p>
Faculté ou entité en charge:	TRAV

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [60] en sciences du travail (horaire décalé)	TRAV2M1	15		